

REPUBLIQUE FRANCAISE

Meurthe-et-Moselle

Arrondissement de
Lunéville

Pôle d'Equilibre
Territorial et Rural
Pays du Lunévillois

DELIBERATION

COMITE DE POLE

L'an deux mille vingt-deux, le trente Mars à vingt heures, les Membres du Comité de pole, se sont réunis dans le lieu habituel sur la convocation de M. le Président, adressée le 21/03/2022 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de membres dont
le conseil doit être
composé : 15

Nombre de conseillers en
exercice : 29

Présidence : Philippe DANIEL, président.

Etaient présents :

Jean-Claude BAZIN, Philippe ARNOULD, Didier BOURDON, Fabrice BOYER, Philippe COLIN, Pierre-Jean COURBEY, Philippe DANIEL, Dominique FOINANT, Jean-Paul FRANCOIS, Dominique GEORGE, Laurie JOCHAUD DU PLESSIX, Jacques LAMBLIN, Jacques LAVOIL, Olivier MARTET, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Bruno MINUTIELLO, Bernard MULLER, Gérard RITZ, Christophe SONREL, Rémi VUILLAUME

Mandat de procuration :

Absents/Excusés : Jocelyne CAREL, Rose-Marie FALQUE, Christian GEX, Linda KWIECIEN, Murielle GRIFFOUL, Maurice HERIAT, Jonathan KURKIENCY, Thierry MERCIER, Catherine PAILLARD, René WAGNER

Voix consultatives : Sophie LEHE et Claude RICHARD étaient excusés.

Secrétaire de séance : Monsieur Bruno MINUTIELLO

Membres présents.....20
Absents ayant donné mandat de procuration.....0
Absents.....10
Votants.....20

Délibération 2022 0016

Finances :

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
20	19	19	0	0	1

**FINANCES : COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE
TRANSPORT/MOBILITE 2021**

Monsieur le Président du PETR du Pays du Lunévillois précise que le compte administratif tel que présenté est conforme dans ses écritures au compte de gestion établi par Madame le Trésorier de Lunéville,

Après avis favorable du bureau de pôle, le comité de pôle (le président s'étant retiré au moment du vote) sous la Présidence provisoire de Monsieur ARNOULD à l'unanimité :

- **ADOPTE** le compte administratif 2021 du budget annexe Transport / Mobilité comme suit :

<i>En section de fonctionnement</i>			<i>En section d'investissement</i>		
	<i>Prévision</i>	<i>Réalisé</i>		<i>Prévision</i>	<i>Réalisé</i>
<i>Dépenses</i>	2 429 985,16	1 737 038,56	<i>Dépenses</i>	626 079,87	258 994,60
<i>Recettes</i>	2 429 985,16	2 706 234,16	<i>Recettes</i>	626 079,87	311 416,78
			<i>Reste à réaliser</i>		316 340,00
<i>Résultat de clôture : 969 195,60 € (excédent)</i>			<i>Résultat de clôture : 52 422,18 € (excédent)</i>		
<i>Résultat global de clôture : 1 021 617,78 € (excédent)</i>					

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

Pour extrait conforme,
Affiché le 5 avril 2022
Philippe DANIEL
Président.

